RAPPORT

SUR LES VACCINATIONS

FAITES DANS LE DÉPARTEMENT

DE LA GIRONDE,

Lu dans l'assemblée générale de la Société de Vaccine du département de la Gironde,

Le 2e. jour Complémentaire de l'an 13.

Des faits importans, relatifs à la Vaccine, ont été recueillis par le comité central de la Société de Vaccine de ce département. Les uns ont pour objet les mesures prises pour la propagation de ce préservatif; les autres offrent les résultats des observations: de cette distinction nécessaire naît l'obligation de diviser ce rapport en deux parties.

PREMIÈRE PARTIE.

Faits relatifs à la propagation de la Vaccine.

S'il fut jamais une circonstance importante dans laquelle il fut démontré qu'il est difficile de faire du bien aux hommes, c'est certainement lorsqu'un gouvernement puissant, ayant entrepris de délivrer son peuple d'une maladie hideuse et dévastatrice, ne trouve chez le plus grand nombre des individus, qu'insouciance, inertie, opposition. Tel est le principal résultat des observations que le comité central de Vaccine du département de la Gironde a eu occasion de faire; résultat semblable à ce qui a lieu dans tous les autres départemens de l'Empire. Cependant le nombre des succès qu'il a obtenus est assez considérable pour l'avoir dédommagé de toutes ses peines; il conserve l'espoir d'en obtenir d'autres, et de remporter de nouvelles victoires sur l'ignorance, sur les préjugés, sur l'imprévoyance; cet espoir soutient son courage et console son imagination affligée par le tableau des funestes effets que produit encore la petite vérole.

Vous vous rappelez, messieurs, qu'au commencement de l'an 9, la Société de médecine de Bordeaux, instruite de la découverte de *Jenner*, voulut faire participer ses concitoyens aux bienfaits du nouveau préservatif. Elle fit venir du vaccin de plusieurs endroits; elle fit, avec le plus grand succès, un nombre considérable de vaccinations et l'opération dite contre-épreuve; elle rendit compte de ces heureux travaux dans un rapport qui fut lu dans sa séance publique du 9 fructidor de la même année, et imprimé depuis.

Ce rapport, répandu dans le département de la Gironde, porta une vive lumière dans les esprits capables d'apprécier des faits vérifiés par l'expérience. Plusieurs médecins et chirurgiens éclairés, quelques autres personnes instruites répandirent l'usage de la vaccination, et préservèrent beaucoup d'individus; mais les hommes qui ne lisent pas, ceux qui se laissent entraîner habituellement par les préventions et les préjugés, les ignorans présomptueux sur-tout, déclamèrent contre la *nouveauté*, et leurs clameurs, leurs allégations mensongères jetèrent souvent le peuple dans l'incertitude, dans l'indifférence; l'usage de la vaccination ne fit que très-peu de progrès; quelquefois même de faux rapports lui imprimèrent une marche rétrograde.

Cet état des choses s'est maintenu jusqu'en l'an 12 avec très-peu de variations. A cette époque, le gouvernement donna un grand mouvement à l'opinion publique. Il avait demeuré jusqu'alors spectateur surveillant des effets de la Vaccine; mais lorsque plusieurs centaines de milliers de faits bien constatés par des hommes aussi recommandables par leur intégrité que par leur grand savoir, lui eurent démontré que les individus vaccinés n'étaient plus susceptibles de contracter la petite vérole, il voulut que tous les habitans de l'Empire pussent participer aux avantages qu'offrait ce préservatif, et que les résultats importans fussent recueillis pour le bonheur de tous; il forma le projet d'exterminer le fléau de la petite vérole, et il établit à cet effet, dans la capitale, une institution dont les ramifications devaient s'étendre jusques dans les communes les plus reculées de l'Empire.

Pour seconder ces vues bienfaisantes, M. Charles Delacroix, préfet, établit au mois de floréal an 12, la Société de Vaccine du département de la Gironde, le comité central de Bordeaux, les comités des sous-préfectures, et il adressa à tous les maires une circulaire dans laquelle il leur développa le plan adopté par le gouvernement pour appeler au bienfait de la vaccination le pauvre comme le riche, les cultivateurs comme les citadins. Ces mesures semblaient devoir assurer à la Société de Vaccine une activité et une correspondance très-étendues; mais les intentions paternelles de M. le préfet n'ont été que faiblement secondées; un petit nombre de maires ont, à la vérité, donné un exemple digne d'éloges, en faisant vacciner leurs enfans; de ce nombre sont, MM. Choumeils et Charron, maire et adjoint, d'Ambarès; Payraud, maire de Bayas; Templier, adjoint d'Andernos; Gasteaut, maire du Temple; Dubet, maire de Saumos; Beniteau, maire de Lacanau; Marichon, maire de la Teste; Benoist, maire de Soussans.

Quelques maires ont répondu aux questions qui leur avaient été envoyées; mais la plupart de ces fonctionnaires ont gardé le silence, et sont demeurés dans une inaction complette. Les comités des sous-préfectures ont été installés; ils ont notifié leur formation; ils ont demandé et employé avec succès le Vaccin; mais luttant, sans doute, contre des difficultés toujours renaissantes, ils paraissent avoir cessé de se réunir; ils n'ont plus correspondu avec le comité central; seulement le comité de Blaye a envoyé récemment le résumé des observations qu'il a faites depuis le mois de Ventôse dernier; le comité de Lesparre vient d'être réorganisé

et promet une série intéressante de travaux ; le comité de la Réole n'a donné, jusqu'à ce jour, aucun signe de son existence. Divers obstacles ont nui, sans doute, aux travaux des membres des comités des sous-préfectures ; leur résidence, dans des communes éloignées les unes des autres, a souvent empêché leur réunion et entravé leurs opérations ; cependant ces difficultés ont été vaincues à Langon et à Sainte-Foi, où deux comités formés spontanément, par le zèle de quelques personnes, ont vacciné avec le plus grand succès, et ont fait parvenir au comité central des mémoires très-instructifs.

Aussitôt que le comité central de la Société de Vaccine fut établi, il s'occupa des moyens de donner à sa correspondance une utile activité ; il invita, par une circulaire imprimée, tous les médecins et chirurgiens du département, à multiplier les vaccinations, tant sur les hommes que sur les animaux, et à lui transmettre les résultats intéressans de leurs observations. Il fit rédiger par son président, et il publia par la voie de l'impression, une instruction claire, précise et suffisamment détaillée, sous le titre *de Manuel des Vaccinateurs*. Elle était indispensable pour diriger dans leurs opérations un grand nombre d'habitans des campagnes qui n'étaient pas au courant des connaissances acquises. Par les soins de M. le préfet, cette instruction fut répandue dans toutes les communes ; elle y porta des notions nécessaires qui avaient été désirées et demandées avec instance par des hommes prévoyans et amis du bien ; elle y fut mise à profit par ceux qui ne se laissaient pas abuser par l'ignorance ou la routine.

La correspondance individuelle des médecins et

chirurgiens du département avec le comité central, a été en général peu intéressante, parce que la plupart d'entre eux n'écrivaient que pour demander le Vaccin qui leur manquait; cependant il en est quelques-uns qui, sentant tout le prix du bienfait que se proposait le gouvernement, ont eu assez d'élévation dans l'ame, pour s'associer à ses vues, et ont envoyé au comité central le recueil des observations que leur pratique leur avait fournies. Ces hommes dignes de la reconnaissance publique, sont: MM. Graullau, médecin, président du comité de Vaccine de Langon, et Monguilhem, pharmacien, secrétaire; Bouny, président, et Massy, secrétaire du comité de Sainte-Foi; Caussade de Blanquefort; Hameau d'Andernos, et plusieurs de nos confrères de Bordeaux.

Une des premières mesures que prit le comité central de Bordeaux, ce fut d'appeler ses concitoyens à recueillir immédiatement les avantages de l'institution, dans des vaccinations publiques et gratuites. Ses premières opérations, en ce genre, commencèrent le 13 Prairial de l'an 12, et ont depuis été renouvelées constamment tous les neuf jours; cet intervalle étant nécessaire pour la maturation des boutons vaccins. Le nombre des individus vaccinés par le comité central dans ses séances publiques, et enregistrés par lui, ne s'élève qu'à 324 jusqu'à ce jour; mais il eût été bien plus grand, si les parens des enfans n'avaient trop souvent manifesté une répugnance sans fondement, pour ces réunions publiques; ce qui a obligé bien des fois les membres du comité, à vacciner isolément, et sans tenir registre de leurs opérations. D'ailleurs, presque tous

ceux qui exercent l'art de guérir vaccinant également; il en est résulté qu'il n'y a eu qu'une petite partie des vaccinés de Bordeaux qui l'aient été dans les réunions du comité : le nombre de ceux-là peut être porté, par approximation, à quatre ou cinq mille individus de tout âge.

Les documens, très-insuffisans, que le comité central a reçus sur le nombre des vaccinations faites dans le département de la Gironde, ne lui permettent pas d'en évaluer sûrement la somme totale ; mais on l'estimerait fort au-dessous de la réalité, on n'aurait pas une idée juste des progrés de la Vaccine dans ce département, si on ne le jugeait que d'après la correspondance du comité; les fréquentes demandes de vaccin, auxquelles il a satisfait, et les informations qui lui sont parvenues de tous côtés, ne lui laissent aucun doute que la Vaccine n'ait répandu ses bienfaits, même dans les communes les moins peuplées des Landes, et les moins accessibles aux lumières. Il est vrai aussi qu'il est bien peu d'endroits où la vaccination ait été pratiquée généralement, et qu'il n'en est aucun où son usage n'ait été contrarié, et où sa vertu préservatrice n'ait été contestée par des hommes prévenus, par des femmelettes, et même par des officiers de santé qui ne se tiennent pas au courant des connaissances acquises. On a vu l'amour-propre de toutes ces personnes se complaire à lutter contre une vérité démontrée pour les hommes instruits, et à contrebalancer, dans l'esprit du peuple, les suffrages des hommes les plus expérimentés. C'est sur-tout cet obstacle qui a nui et nuit encore beaucoup à la propagation de la Vaccine dans plusieurs communes ru-

rales. Leurs habitans incertains, ne considèrent qu'avec indifférence, ou même avec crainte, le moyen qu'on leur présente comme un préservatif précieux; ils le confondent souvent avec l'inoculation de la petite vérole; récemment encore, ils n'ont pu sortir de leur apathie, qu'en voyant la petite vérole naturelle, multiplier autour d'eux ses ravages et ses victimes; ce n'est qu'à cette circonstance malheureuse, que la ville de Blaye et ses environs, ont dû l'établissement des vaccinations qui n'avaient point été pratiquées dans cette contrée, avant le mois de Ventôse dernier, quoiqu'on eût vacciné à Bordeaux, dès le mois de Nivôse an 9; à Sainte-Foi et à la Teste, dans le mois de Germinal de la même année, suivant les rapports de MM. Bouny, Massy et Hameau.

Outre les envois nombreux de vaccin, que le comité central a faits à tous les médecins et chirurgiens du département, qui lui en ont demandé, il en a fourni à tous les départemens voisins; il en a remis à beaucoup d'officiers de santé partant pour les Colonies françaises des deux Indes et pour l'Afrique. Il a eu la satisfaction d'apprendre que ces mesures n'ont point été sans succès, et tout nouvellement encore, il vient d'être instruit que son ancien collègue, M. Gaubert, médecin de l'hôpital militaire de la ville de Saint-Pierre, Isle Martinique, a réussi à propager l'usage de la Vaccine dans cette importante Colonie.

On a fait, dans notre département, quelques expériences sur les animaux; l'on a prétendu avoir préservé des chiens de chasse, de la maladie qui leur est particulière; ce fait n'est pas assez prouvé. D'autres opérations

ont été pratiquées sur d'autres animaux, mais en petit nombre. Plusieurs praticiens se disposent actuellement à soumettre à la vaccination les bêtes à laine, dans l'espoir de les garantir de la clavelée, qui infecte actuellement plusieurs troupeaux de nos Landes; déjà M. Daysson, vétérinaire, résidant à la Teste, a vacciné avec succès beaucoup de brebis, et treize d'entre elles, mêlées dans un troupeau de deux cents têtes, toutes atteintes de la clavelée, n'ont point contracté cette maladie. Il se propose de multiplier ses vaccinations, mais il rencontre souvent dans les préventions des propriétaires, des obstacles difficiles à vaincre. Le comité central fera connaître les résultats de toutes ces opérations, aussitôt qu'ils auront acquis le degré de certitude et d'utilité nécessaires pour devoir fixer l'atttention du public.

SECONDE PARTIE.

Résultats des observations sur la Vaccine, faites dans le département de la Gironde.

On a vacciné avec succès, de toutes les manières connues : les incisions légères, les piqûres sanglantes ou non, superficielles ou profondes; celles faites avec une lancette, avec un dard, avec une aiguille; les instrumens d'acier, d'or, d'ivoire, les plumes à écrire, ont également réussi.

Les vaccinations de bras à bras, ont toujours été les plus sûres; mais on a réussi en se servant de vaccin sec déposé entre deux plateaux de verre lutés ou non lutés. Le comité central a employé, avec succès, du vaccin qui avait deux et trois mois; du vaccin qui avait été des-

séché et conservé sur un plateau seul, de sorte que les précautions que l'on a prises pour soustraire le vaccin à l'action de l'air atmosphérique, paraissent tout au moins inutiles.

On a observé quelques variations et des retards dans l'éruption des boutons vaccins : ces variations ont eu lieu quelquefois sur le même individu; les boutons qui se manifestent ordinairement du 3e. au 4e. jour, n'ont paru que le 7e., le 8e., le 11e., le 13e., le 15e. jour; le comité central a vu même ce retard prolongé jusqu'au 22e. jour.

La vaccination n'a été quelquefois suivie d'aucun effet; cela est arrivé le plus souvent, parce que le vaccin sec dont on s'était servi, avait vraisemblablement perdu sa propriété contagieuse, ou parce que l'on n'avait pas usé de toutes les précautions requises. Il est arrivé aussi que les vaccinations de bras à bras, n'ont point réussi; le comité central l'a souvent éprouvé sur les personnes adultes qui croyaient n'avoir pas eu la petite vérole. Ces insuccès ont eu lieu plus fréquemment en hiver et en automne, qu'au printems et dans l'été; plus dans les temps pluvieux, humides et froids, que dans les circonstances contraires; plus chez les individus faibles, cacochymes, et dont la peau était peu irritable, que chez les individus bien portans et robustes. Plusieurs personnes ont cependant vacciné heureusement des enfans qui l'avaient été quatre et cinq fois sans succès. M. Caussade a pratiqué inutilement huit fois cette opération sur une fille de huit ans, au sujet de laquelle il fait la remarque suivante : « Peu » de temps avant sa première vaccination, cette fille, » entourée d'enfans qui avaient la petite vérole,

» éprouva une fièvre continue, qui dura trois jours, fut » accompagnée des symptômes qui précèdent ordinairement la petite vérole, et se termina le 4ᵉ. jour sans » aucune apparence de cette maladie. » Cette fièvre était-elle la fièvre dite varioleuse par Sydenham, et met-elle pour toujours à l'abri de la petite vérole? C'est ce qu'il importerait de bien constater, par une suite d'observations. Un membre du comité central a vacciné trois fois sans succès, un homme de trente-deux ans, qui assurait n'avoir jamais eu la petite vérole, mais qui croyait l'avoir *suée*, suivant une opinion répandue dans son pays, parce que tandis que ses frères étaient atteints de cette maladie, il fut attaqué d'une fièvre qui dura plusieurs jours, et se termina par une sueur abondante, sans aucune éruption de boutons. Cette opinion populaire ne serait-elle pas l'indice d'une vérité importante, comme l'a été l'opinion populaire, dont Jenner a tiré un si grand parti en faveur de l'humanité?

L'accident, improprement nommé fausse Vaccine, s'est montré au lieu de la véritable Vaccine, et quelquefois avec elle, et sur le même bras; il s'est terminé plus ou moins rapidement, sans entraver ni changer en aucune manière, le développement de la Vaccine: ses caractères n'ont pas été constamment les mêmes; c'était, tantôt une pustule inflammatoire simple, tantôt un furoncle sec et pointu, ou suivi d'une vésicule séreuse ou sanieuse, mais toujours accompagné d'une démangeaison insupportable, et se terminant plutôt que le cours de la Vaccine.

Plusieurs personnes, qui avaient eu la petite vérole, ont voulu néanmoins être vaccinées; chez la plupart

d'entre elles, il ne s'est fait aucune éruption de boutons; quelques-unes ont eu la fausse Vaccine; une seule a présenté sur le dos de la main, un bouton vaccin bien caractérisé.

Le comité central a eu une seule fois occasion d'observer une éruption de boutons vacciniques, autres que ceux situés dans le lieu des piqûres; huit boutons parfaitement semblables à ceux des piqûres, se manifestèrent sur le bras vacciné, sur l'épaule du même côté et sur la poitrine; ils suivirent dans le même temps, la même marche que les autres boutons, et se terminèrent de même. Le comité a cru devoir noter ce fait unique parmi toutes les observations dont il a eu connaissance, et il avertit en même-temps que l'on a pris quelquefois pour une éruption vaccinique une maladie cutanée légère, qui n'avait aucun rapport avec la Vaccine.

Le résultat le plus important des observations, celui qui mérite le plus de fixer l'attention, c'est la vertu préservatrice attribuée à la Vaccine; l'accumulation de nouvelles preuves sur ce fait pourra être superflue pour les hommes instruits, dont l'opinion est fixée depuis plusieurs années; elle ne le sera pas pour la classe peu éclairée du peuple, et pour les incrédules qui cherchent la vérité.

Toutes les observations parvenues directement ou indirectement au comité central, concourent à établir que tout individu vacciné, n'a point eu la petite vérole depuis, quoiqu'il ait été éminemment exposé à la contracter, s'il en eût été susceptible. Des enfans de laboureurs, précédemment vaccinés, ont joué tous les jours, ont couché toutes les nuits avec leurs frères

atteints de la petite vérole, et ils n'en ont point été attaqués. Ces faits, qui nous ont été communiqués par MM. Payraud, maire de Bayas; Lapause, maire de St.-Loubès; Marichon, maire de la Teste, et par notre confrère le Dr. Leymonnerie, n'ont fait que confirmer une multitude d'observations semblables, qui nous étaient parvenues antérieurement. M. Caussade, qui nous atteste les mêmes faits, a vu aussi une mère varioleuse périr de sa maladie, sans la communiquer à l'enfant qu'elle allaitait, et qui avait été vacciné précédemment.

Depuis que l'on Vaccine communément et constamment à Bordeaux, les praticiens n'y rencontrent que très-rarement l'occasion de traiter la petite vérole, quoique plusieurs communes rurales fort voisines de cette grande ville en aient été et en sont encore infestées. M. Caussade déjà cité, a observé en l'an 12, que cette maladie a ravagé les communes de Bruges, Eyzines, Arsac et Macau, qui entourent celles de Blanquefort, Pian, Ludon et Parempuyre, sans pénétrer dans ces quatre dernières, dont la plupart des enfans avaient été vaccinés par ses soins.

La petite vérole a été inoculée à des enfans qui avaient été vaccinés quelque temps auparavant, et elle ne s'est point développée. Cette expérience décisive dont la Société de Médecine de Bordeaux avait donné l'exemple en l'an 9, a été répétée en public et avec la plus grande solennité par le comité de Sainte-Foi; elle l'a été par le Dr. Leymonnerie; le résultat a été le même.

Quoiqu'il y ait plusieurs traits de ressemblance entre la petite vérole légitime, et quelques autres maladies

fébriles éruptives, sur-tout celle qui a été inconvenablement nommée petite vérole volante, ou picote volante; il n'en est pas moins vrai que ces maladies diffèrent infiniment de la petite vérole, par leur nature, par leur marche, par le danger qui accompagne souvent celle-ci; il est constant que l'on n'est point à l'abri de l'une de ces fièvres éruptives pour avoir été atteint d'une autre espèce, et que la Vaccine, qui préserve de la véritable petite vérole, ne préserve point des autres maladies éruptives. Faute d'avoir bien su distinguer ces maladies, il est arrivé plusieurs fois, qu'on a répandu le bruit, que des enfans précédemment vaccinés étaient atteints de la petite vérole. Ce bruit, répandu avec rapidité et affectation, par des femmes et par les détracteurs habituels de la Vaccine, a diminué souvent la confiance qu'elle méritait, et en a fait abandonner momentanément l'usage dans certains cantons; notamment à Blanquefort, où les grands succès qu'avait eus M. Caussade, ne purent arrêter l'effet de quelques clameurs mensongères. Toutes les fois que les bruits sont parvenus jusqu'au comité central, ou à la Société de Médecine de Bordeaux, des commissaires pris dans leur sein, se sont transportés aussitôt près des enfans malades, pour vérifier les faits, et chaque fois ils ont trouvé que le faux bruit qui avait été répandu, n'avait pour fondement que l'erreur ci-dessus mentionnée; tels ont été les résultats des vérifications faites il y a peu de temps sur l'enfant de M. Solberg, aux Chartrons, et sur ceux de MM. Rateau et Perrin; les commissaires les trouvèrent atteints d'une petite vérole volante dont presque tous les boutons furent complète-

ment secs les septième ou huitième jours de la maladie ; un grand nombre de ces boutons s'étaient même desséchés depuis trois ou quatre jours, chose qui n'arrive jamais dans la petite vérole. A cette occasion, le comité central croit devoir avertir les personnes qui ne cultivent point l'Art de guérir, et qui se laissent trop souvent tromper par quelques points de ressemblance; il rappelle aussi aux officiers de santé qui ont perdu la bonne habitude de consulter les descriptions des maladies, données par les auteurs estimés, que la petite vérole légitime, l. plus bénigne et la plus discrète, dure au moins quatorze jours ; que ce temps est divisé en quatre intervalles à-peu-près égaux, qui sont autant d'époques différentes du cours de la maladie, distinguées par les symptômes d'invasion, par l'éruption, par la suppuration, et par la dessiccation des boutons ; et que ceux-ci ne paraissent jamais avant le troisième jour, et ne commencent à se dessécher que le onzième jour de la maladie.

Il est arrivé souvent que la présence de la petite vérole dans une famille, a été seule capable de fixer les incertitudes des parens, et de les déterminer à faire vacciner leurs enfans ; mais ceux-ci ayant communiqué avec des varioleux, recélaient déjà le germe de cette maladie ; la petite vérole ne tardait pas à se développer, soit seule, peut-être parce que son action hâtive empêchait le développement de la Vaccine, soit simultanément avec cette dernière, et paraissant en être adoucie. Quelquefois aussi on a été assez heureux pour voir la Vaccine se manifester seule, et les enfans se sont trouvés préservés à temps de la petite vérole dont ils respiraient

les miasmes à chaque instant. Ce succès doit engager les parens à faire vacciner leurs enfans aussitôt qu'ils les voient exposés au danger imminent de contracter la petite vérole.

Le virus vaccin et les autres virus ne se confondent point pendant leur action simultanée sur le même individu. Le vaccin qui a servi à vacciner la ville de Blaye et toutes les communes environnantes, a été pris par le comité de Blaye sur un enfant qui avait à-la-fois la Vaccine et la petite vérole. Cette dernière ne s'est manifestée chez aucun des individus qui ont fait usage de ce vaccin. M. Hameau a pris plusieurs fois du vaccin sur des individus atteints de rougeole, et il n'a donné que la Vaccine. Ces faits importans, qui confirment beaucoup d'autres observations semblables, doivent rassurer les parens qui craignent trop souvent de voir communiquer avec la Vaccine, toutes les maladies qu'on peut rencontrer chez les personnes qui fournissent le vaccin.

Dans le cours de la Vaccine, il peut survenir une maladie aiguë, dont les symptômes prédominans exigent un traitement particulier. Ce cas s'est présenté à monsieur Hameau, qui a vu l'esquinancie et la fièvre bilieuse compliquer les accidens de la Vaccine, et qui a traité heureusement ces épiphénomènes ; cependant il faut bien prendre garde de ne pas regarder comme une seconde maladie, ce qui ne serait que des symptômes peu communs de la Vaccine ; en effet, celle-ci détermine quelquefois des malaises généraux, des douleurs et des engorgemens dans les glandes des aisselles et des aines, des nausées, des maux d'estomac, des vomissemens. Tous ces symptômes, abandonnés aux soins de la nature,

se dissipent ordinairement d'eux-mêmes, tandis qu'ils peuvent être exaspérés et aggravés indéfiniment par un traitement inutile ou inconvenant. Le comité de Langon cite un exemple frappant de cette sollicitude malhabile. Une petite fille de dix mois avait été vaccinée avec succès; à l'époque ordinaire où l'action de la Vaccine se développe, elle éprouve de l'inquiétude, du malaise; ses parens l'émétisent et la purgent le même jour; il survient une fièvre continue qui se prolonge, la diarrhée succède, puis le marasme, et l'enfant succombe au bout de six mois, victime d'une imprudence dont les effets ne purent être réparés.

Dans le grand nombre des observateurs habituels des effets de la Vaccine, il n'en est aucun qui ait remarqué qu'elle ait produit une affection morbifique quelconque, à quelque intervalle que ce soit de l'époque à laquelle elle avait été pratiquée. Le comité central a observé que les enfans étaient également sujets aux fièvres éruptives, aux affections vermineuses, à la dyssenterie, etc., soit qu'ils eussent été vaccinés, soit qu'ils eussent été atteints de la petite vérole, soit qu'ils n'eussent encore eu ni l'une ni l'autre. M. Caussade a constaté le même fait dans les communes rurales qui sont le théâtre de sa pratique. Les membres du comité de Blaye ont observé des éruptions anomales attaquant indifféremment les enfans déjà vaccinés et ceux qui ne l'avaient pas été.

Des observations plus satisfaisantes ont été faites relativement aux maladies chroniques; il en est plusieurs que la Vaccine a fait disparaître. Le Dr. Leymonnerie a vu deux enfans délivrés ainsi de fièvres intermittentes qui résistaient depuis long-temps à divers traitemens

Le fils de M. Caussade en a été guéri après six mois de langueur. Cinq observations semblables nous ont été fournies par le comité de Langon. Chez d'autres enfans atteints de pustules, soit dartreuses, soit teigneuses, on a vu, après la chute des croûtes vacciniques, une suppuration s'établir en leur place, durer un ou deux mois, au bout desquels les enfans se sont trouvés guéris de leurs affections cutanées rebelles, sans avoir subi aucun autre traitement. Le même comité de Langon a recueilli quatre observations qui prouvent que des enfans cachectiques et languissans depuis long-temps, ont été délivrés de diverses infirmités, peu après que la Vaccine a eu achevé son cours, et qu'ils ont recouvré une parfaite santé. Le comité central, qui a eu quelques occasions de faire des observations confirmatives de ces faits, croit devoir faire remarquer que ces améliorations, ces rétablissemens de la santé, ne sont survenus que chez les individus atteints d'affections chroniques, dans lesquelles les solides paraissaient privés de leur ton naturel, et les humeurs visqueuses ou trop séreuses. Ces heureux effets de la Vaccine dans les maladies de cette nature, annoncent qu'elle agit comme un principe stimulant et tonique, et par conséquent, que son action est contr'indiquée dans les maladies aiguës inflammatoires et spasmodiques; il serait donc imprudent de vacciner les individus atteints de l'une de ces dernières maladies; et quoique l'on ait vu des enfans vaccinés très-heureusement dans le cours de la dentition, il vaut mieux s'en abstenir dans ce cas, ou différer l'opération, à moins que le danger très-imminent de contracter la petite vérole, n'inspire des craintes mieux fondées que la complication de la Vaccine avec la dentition.

Des circonstances fortuites, et celles amenées par une expérience éclairée, pouvant fournir des résultats très-intéressans sur les effets de la Vaccine dans les maladies, le comité central invite tous les praticiens à suivre attentivement ces effets, et à lui transmettre leurs observations. En les rapprochant, en les comparant, il pourra, peut-être, acquérir une quantité de faits suffisans pour établir, comme des vérités consacrées par l'expérience, les conséquences ci-dessus déduites qui ne peuvent encore être considérées que comme des indications utiles.

EXTRAIT

Du registre des délibérations du Comité Central de Vaccine du Département de la Gironde.

Le comité central de Vaccine, ayant entendu le rapport ci-dessus, ARRÊTE :

Qu'il sera communiqué à la Société départementale, pour qu'elle prenne dans sa sagesse, les mesures qu'elle jugera nécessaires.

Bordeaux, le 17 Fructidor an 13.

GRASSI, président; BARBE LABARTHE; GUÉRIN; DUFORT; DESÈZE; ARCHBOLD; CAPELLE, secrétaire.

EXTRAIT

Du registre des délibérations de la Société de Vaccine du Département de la Gironde.

La Société départementale, après avoir entendu le rapport ci-dessus, considérant qu'il contient beaucoup de faits importans, dont la connaissance peut devenir très-utile à tous ceux qui ne se laisseront pas abuser par des préventions injustes, ou par une ignorance présomptueuse;

Considérant qu'elle est redevable de la connaissance de ces faits, au zèle actif avec lequel plusieurs hommes instruits et amis du bien, ont correspondu avec le comité central établi à Bordeaux;

ARRETE:

Article premier.

Ce rapport sera imprimé au nombre de six cents exemplaires, pour être répandu dans le département de la Gironde.

Art. II.

La Société départementale vote des remercîmens aux membres du comité de Vaccine de la sous-préfecture de Blaye;

A ceux du comité de Langon;
A ceux du comité de Vaccine de Sainte-Foi;
A M. Leymonnerie, médecin, à Bordeaux;
A M. Caussade, médecin chirurgien, à Blanquefort;
A M. Hameau, officier de santé, à Andernos;
A M. Daysson, vétérinaire, à la Teste de Buch.

ART. III.

Des exemplaires du présent rapport seront adressés, par le comité central de Bordeaux, à son excellence le ministre de l'intérieur, à la Société centrale de Vaccine établie à Paris, aux comités de Vaccine des sous-préfectures, aux comités de Langon et de Sainte-Foi, aux personnes qui ont correspondu utilement avec le comité central, et à celles qui, par leurs lumières, ou par leur zèle pour le bien public, peuvent contribuer à dissiper les préjugés populaires, qui s'opposent encore à la propagation d'un usage aussi bienfaisant que la Vaccination.

Bordeaux, 2e. jour complémentaire de l'an 13 de l'ère française.

CH. DELACROIX, préfet, *président.*

CAPELLE, D. M., *secrétaire.*

A BORDEAUX,

CHEZ PINARD, IMPRIMEUR, RUE DES LAURIERS, N°. 5.